

2021 DU 48 Dénomination passerelle André Léo (12e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 28, 29 et 30 mars 2011, vous avez émis le souhait d'honorer la mémoire des femmes de la Commune de Paris.

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à André Léo, née Victoire Léodile Béra, romancière, journaliste, militante féministe et communarde en attribuant son nom à la passerelle identifiée par l'indicatif BZ/12, à Paris (12e). Ce projet contribuera à la mise en valeur des grandes personnalités féminines.

Victoire Léodile Béra naît le 18 août 1824 à Lusignan, dans la Vienne.

Issue d'une famille bourgeoise et cultivée, elle quitte la région en 1851 pour épouser le journaliste Pierre, Grégoire Champseix, avec lequel elle aura des jumeaux, André et Léo.

A partir de 1862, elle adopte les prénoms de ses jumeaux comme pseudonyme littéraire et politique. Elle publie deux romans *Un divorce* et *Un mariage scandaleux*, qui rencontrent un succès auprès du public. Elle vit de sa plume comme romancière et journaliste.

Elle milite pour la cause féministe notamment avec Elisa Lemonnier, Noémie et Elie Reclus, Benoît Malon et Louise Michel. André Léo participe à la création de l'association " La Société de revendication des droits de la femme" et publie en 1869 *La Femme et les mœurs : liberté ou monarchie*.

En 1871, elle fonde avec un groupe d'amis le journal *La République des travailleurs* et participe activement à la Commune de Paris. Elle publie des articles dans plusieurs journaux révolutionnaires : *La Sociale, La Commune, Le Cri du peuple*.

Parvenant à échapper à la répression de La Semaine Sanglante, elle s'exile en Suisse, puis en Italie avant de revenir définitivement en France en 1890.

Elle écrit jusqu'à sa mort une oeuvre considérable composée de romans, de contes, d'essais et de textes politiques.

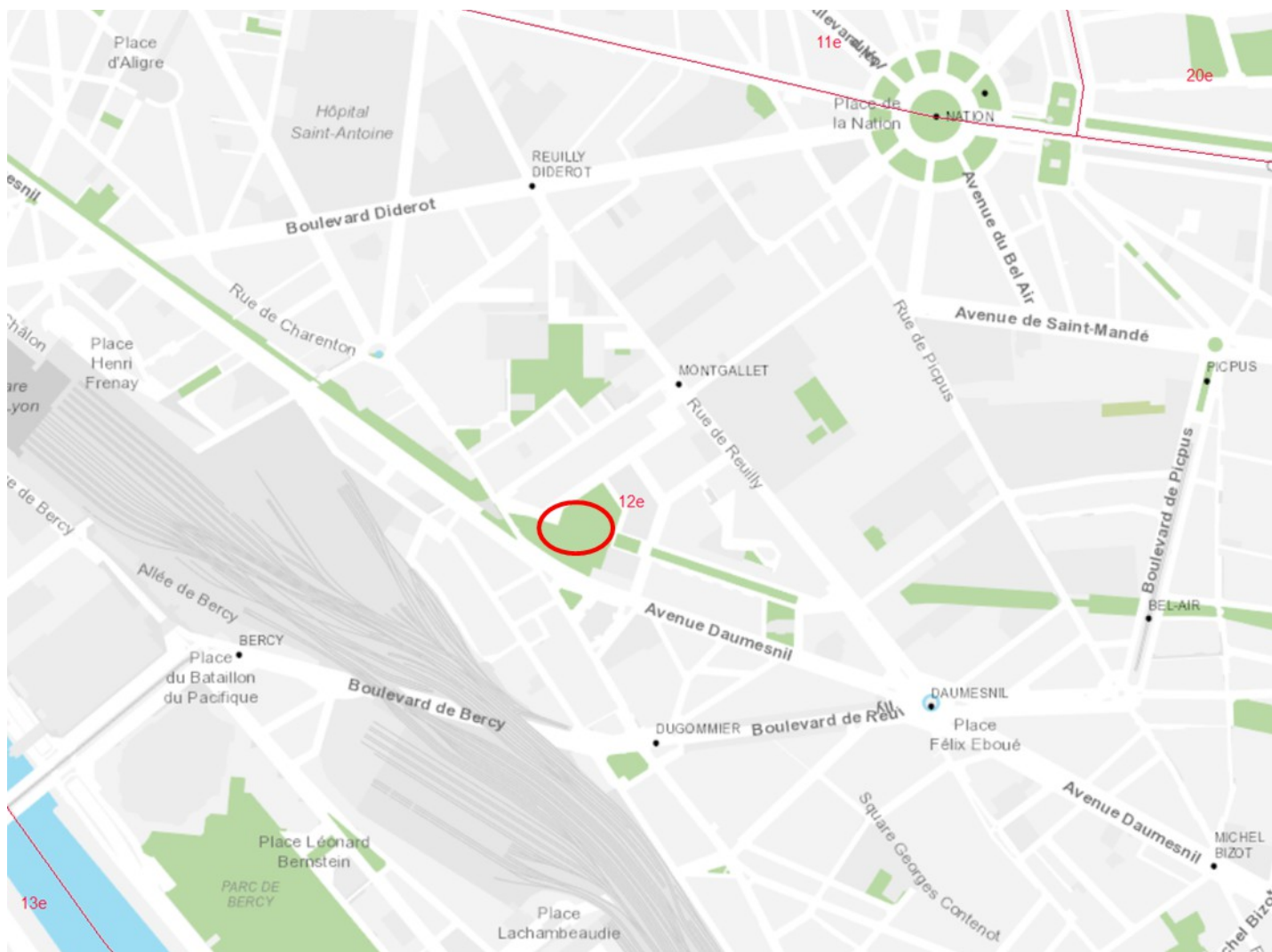
André Léo décède le 20 mai 1900 à Saint-Maurice, dans le Val-de-Marne. Elle est inhumée au cimetière d'Auteuil.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts, équipements municipaux et des hommages publics qui s'est réunie le 11 février 2021 a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

Si vous en êtes d'accord, la dénomination " passerelle André Léo " sera attribuée à la passerelle BZ/12, propriété de la Ville de Paris, reliant l'allée Vivaldi à la rue Jacques Hillairet, à Paris (12e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

LOCALISATION



2021 DU 48 Dénomination passerelle André Léo (12e).

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " passerelle André Léo " à la passerelle identifiée par l'indicatif BZ/12, dans le 12e arrondissement ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du _____

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2^e commission,

Délibère :

La dénomination " passerelle André Léo " est attribuée à la passerelle BZ/12, propriété de la Ville de Paris, reliant l'allée Vivaldi à la rue Jacques Hillairet à Paris (12e).